



Groupe  
d'Etude  
des Invertébrés  
Armoricains



## Attestation de création d'un refuge à papillons

### Description du refuge

Prénom et NOM du propriétaire :

Coordonnées du propriétaire :

Adresse :

Commune :

Type de terrain (description sommaire) :

Surface approximative :                      m<sup>2</sup>

### Engagement

M., Mme \_\_\_\_\_, domiciliée à \_\_\_\_\_ s'engage, afin de préserver les différentes espèces de papillons, à :

1 – Concevoir et entretenir son refuge de façon à fournir aux papillons les conditions favorables à la totalité de leur cycle biologique.

2 – Conserver ou semer dans son refuge des plantes « hôtes » permettant aux chenilles des papillons de se nourrir.

3 – Conserver ou semer dans son refuge des plantes « attractives » permettant aux papillons adultes de se nourrir.

4 – Garder, si le refuge en possède, du lierre sur les arbres ou certains murs ; il apporte un gîte hivernal pour certaines espèces de papillons.

5 – Interdire sur la partie du terrain en « refuge » les traitements chimiques et utiliser de préférence des méthodes manuelles ou des produits utilisés en jardinage biologique (purin d'orties...).

6 – Laisser si possible une partie du refuge en végétation naturelle (même quelques m<sup>2</sup> permettent de protéger quelques papillons) et ne faucher qu'à l'automne.

Fait à Louverné (en deux exemplaires),

le

Le propriétaire,

Le Directeur MNE,